Image not found or type unknown

Licenciement hors delais avec liquidateur judiciaire mis en cause

Par **CLARENS**, le **19/02/2009** à **15:37**

bonjour voila mon probleme, j'ai ete licencier en novembre 2007 pour cause economique. La liquidation a était prononcée la 24 octobre 2007. J'ai eu rendez vous avec le liquidateur judiciaire le 6 novembre c'est a ce moment la qu'il nous prononcer notre licenciment qui nous sera confirmé par courrier. nous avons recu la lettre recommander le 10 novembre 2007 datant du 9 novembre. En calculant les dates "des delais de licenciment" (date de la liquidation + 15 jours(delais legal)). nous arrivons au 8 novembre 2007. si j'aurai recu la lettre a cette date (si le liquidateur l'aurai envoyer le 7 lendemain du RDV avec lui) j'aurais toucher mes indemnité qui sont de 3048€. hors delais (de deux jours) n'a pas etait respecter par le liquidateur lui meme. le CGEA de bordeaux ne peut donc pas m'indemnisé. c'est une grosse somme sur laquel aparament je doit fermer les yeux..
puis je me retourner contre le mandataire?
que puis je faire pour recuperer cette somme qui m'est dû? ou meme un pourcentage?
aider nous s'il vous plais cela fais plus d'un an que cela dure tout le monde ce renvois la balle.
j'ai une famille avec deux enfant en bas age je ne peut pas me permettre de m'assoir sur une somme pareil.
en esperant des reponces concrétes car nous ne savons plus quoi faire.
merci d'avance
cordialement,

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés